



Ville de  
Muret

CITADIA

une société  
du groupe  **SCET**  
CONNECTIONS  
NOS TALENTS

- Mémoire en réponse aux avis reçus



## PLU DE MURET (31)

### Modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme

SEPTEMBRE 2022

**GROUPEMENT** CITADIA (MANDATAIRE) / EVEN

Cachet & visas :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil  
Municipale du XX/XX/XXXX approuvant la  
modification N°11 du Plan Local d'Urbanisme

<b>Organisme</b>	<b>Date d'envoi/réception</b>	<b>Nature de l'avis</b>
<b>Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine</b>	<b>16/06/2022</b>	<b>Sans observations</b>
<b>Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne</b>	<b>20/06/2022</b>	<b>Sans observations</b>
<b>Communauté d'Agglomération Le Muretain Agglo</b>	<b>29/06/2022</b>	<b>Avis favorable</b>
<b>Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>Avis favorable</b>
<b>Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Garonne</b>	<b>01/07/2022</b>	<b>Avis favorable</b>
<b>Conseil Départemental de Haute-Garonne</b>	<b>11/07/2022</b>	<b>Sans observations</b>
<b>Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne</b>	<b>12/07/2022</b>	<b>Avis favorable avec observations</b>
<b>Mission Régionale d'Autorité Environnementale</b>	<b>18/07/2022</b>	<b>Sans observations</b>

## **AVIS SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

⇒ **SANS OBERVATION**

L'avis du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine (Tisséo) n'appelle pas de réponses particulières.

## **AVIS CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE HAUTE-GARONNE**

⇒ **SANS OBERVATION**

L'avis du Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne n'appelle pas de réponses particulières.

## **AVIS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : LE MURETAIN AGGLO**

⇒ **AVIS FAVORABLE**

L'avis de la Communauté d'Agglomération du Muretain Agglo n'appelle pas de réponses particulières.

## **AVIS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-GARONNE**

⇒ **AVIS FAVORABLE**

L'avis de la Chambre d'Agriculture n'appelle pas de réponses particulières.

## **AVIS CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAUTE-GARONNE**

⇒ **AVIS FAVORABLE**

L'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Garonne n'appelle pas de réponses particulières.

# AVIS CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

⇒ SANS OBERVATION

L'avis du Conseil Départemental de Haute-Garonne n'appelle pas de réponses particulières.

# AVIS DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE-GARONNE

⇒ AVIS FAVORABLE AVEC OBSERVATIONS

Extension de la zone UBb située avenue d'Europe : demande de création d'une OAP sur les 6 parcelles concernées par la modification :

- La collectivité s'engage à réaliser une OAP sur ce secteur stratégique en association avec le projet d'extension et de modernisation de l'enseigne Lidl ;
- La collectivité s'engage à intégrer des éléments qualitatifs dans l'OAP afin de tendre vers une sobriété énergétique et un aménagement durable de ce secteur.

Le changement de zonage de UC à UP pour l'emprise de l'usine d'eau potable de la Navère :

- La collectivité confirme que la modification conserve le périmètre initial de la zone UC ainsi que l'EBC. La modification porte sur un changement de classification de la zone UC à une zone UP sans modification de périmètre ou de prescriptions ;
- La collectivité précise que la partie classée en EBC est conservée en zone N dans la modification, la notice de présentation affichera plus clairement cet élément.

# AVIS MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

⇒ SANS OBERVATION

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale n'appelle pas de réponses particulières.